



1 allée du collège  
78420  
Carrières-Sur-Seine

Tél : 01. 39.14.25.55  
Fax : 01.39.68.66.75

Aux parents d'élèves.

## Fonctionnement des casiers

Votre enfant, en binôme, s'inscrit auprès de son professeur principal.  
Les casiers sont réservés prioritairement pour les élèves demi-pensionnaires (sauf autorisation exceptionnelle donnée par le Principal).

Chaque élève se verra attribuer un casier pour l'année, le partageant avec un ou deux camarades. Le casier doit être fermé par un cadenas à clef de dimension assez grande, tous les utilisateurs d'un même casier devant avoir une clef.

Faute de suivi des règles régissant l'utilisation des casiers, le bénéficiaire pourra en être privé pour une courte durée ou pour l'année.

### Les horaires d'accès aux casiers :

**8h10-8h20**

**9h15**

**10h15-10h25**

**11h25-11h35**

**12h20-12h30**

**12h40-12h50**

**13h40-13h50**

**14h45-14h55**

**15h55**

**16h50**

L'élève dépose les affaires selon les horaires d'accès.

Il range son sac dans son casier durant sa pause méridienne, le reprend avant ses cours de l'après-midi, en prenant soin de se munir des affaires nécessaires aux cours à venir.

A la fin de ses cours, l'élève a accès aux casiers, et récupère toutes ses affaires.

**Attention :** Les casiers étant partagés, nous demandons aux élèves de ne pas les surcharger, afin de permettre à tous les utilisateurs d'y ranger leurs affaires.

Nous demandons à l'ensemble des élèves, dans un souci d'hygiène et de respect des autres, de ne pas laisser ses affaires d'EPS (ou autres vêtements) dans son casier à la fin de la journée.

Toute utilisation abusive ou non autorisée des casiers pourra être punie ou sanctionnée.

Nous vous remercions de bien vouloir nous aider faire respecter ces consignes à vos enfants,

Mme Meignan, CPE

Mme Malnar, Principal